



SwissLife

La crème de l'assurance de groupe

Swiss Life TopPerformance Plan



Pour assurer la croissance et le développement de votre entreprise, vous vous êtes entouré de personnes clés à haut potentiel.

Ces ressources précieuses et très convoitées, vous les privilégiez en leur attribuant chaque année un bonus digne de ce nom.

Néanmoins, la fiscalité appliquée à ce genre de rémunération ne récompense pas forcément vos efforts, ni les leurs d'ailleurs. C'est pourquoi Swiss Life vous propose *Swiss Life TopPerformance Plan*.

Une assurance de groupe spécialement adaptée pour la capitalisation de primes uniques successives, avec possibilité d'un rendement supérieur et des avantages fiscaux plus qu'attrayants.



Un rendement sur mesure

Vous avez le choix entre deux formules de capitalisation des primes.

La première formule, **Save Green**, offre actuellement un taux de base de 3,25%, auquel s'ajoute une participation bénéficiaire annuelle variable.

La deuxième, **Save Blue**, offre la possibilité d'obtenir un rendement encore supérieur pour les primes de vos collaborateurs, puisque le capital-pension évolue totalement en fonction des opportunités de marchés.

En effet, seul le montant des primes versées est garanti, ce qui permet de viser plus haut quant aux performances.

Impact du point de vue fiscal

Prenons comme exemple Laurent, 45 ans, cadre supérieur et membre du comité de direction de son entreprise. Un bonus annuel brut de 25 000 euros lui est attribué. Comparons maintenant la différence entre le paiement immédiat de ce bonus sous forme d'augmentation de salaire, soumis à la sécurité sociale et à un impôt de 50%, et l'investissement du bonus dans

Swiss Life TopPerformance Plan.

Pour atteindre les mêmes montants sans assurance de groupe, Laurent devrait épargner son augmentation de salaire nette pendant 20 ans à un rendement de 9,91% dans le cadre de la première hypothèse¹ et de 12,37% dans le cadre de la deuxième².

Paiement immédiat du bonus sous forme d'augmentation de salaire		Bonus investi dans Swiss Life TopPerformance Plan	
Coût total employeur	33 750 €	Coût total employeur	28 315 €
Cotisation ONSS employeur 35%	8 750 €	Taxe d'abonnement 4,40%	1 100 €
		Cotisation ONSS 8,86%	2 215 €
Augmentation brute salarié	25 000 €	Prime annuelle	25 000 €
Cotisation ONSS employé 13,07%	3 268 €		
Impôts 50%	10 866 €	Capital net à 65 ans³	677 944 €¹
Augmentation nette	10 866 €		899 550 €²

¹ Dans le cadre d'une hypothèse de capitalisation Save Green à 4,50% (taux d'intérêt garanti de 3,25% + participation bénéficiaire estimée à 1,25%).

² Dans le cadre d'une hypothèse de capitalisation Save Blue à 6%.

³ Compte tenu d'une taxation de 10% sur le capital au terme, après déduction de la retenue INAMI de 3,55% et de la cotisation de solidarité de 2%.

Et en plus, la réserve reste disponible !

Pour acquérir, construire, rénover ou transformer un bien immobilier sis en Belgique, vos collaborateurs peuvent bénéficier d'une avance allant jusqu'à 65% des primes versées à des conditions plus qu'intéressantes !

En effet, avec **Swiss Life TopPerformance Plan**, le taux d'intérêt de l'avance se calcule annuellement de la façon suivante : le taux de base, majoré du taux des participations bénéficiaires de l'année précédente, auxquels s'ajoute une indemnité de 0,4%.

Soit un **coût réel de 0,4%**, quelle que soit la formule de capitalisation choisie pour les réserves.

De plus, chaque collaborateur a le **choix entre deux formules de paiement des intérêts**, soit annuellement, soit au terme du contrat.

Dans le premier cas, il règle annuellement les intérêts courus. L'avance sera déduite de son capital au terme.



Dans le deuxième cas, les intérêts sont capitalisés, de sorte que le collaborateur ne paye absolument rien jusqu'au moment de sa pension. L'avance ainsi que les intérêts dus sur celle-ci seront déduits de son capital au terme.

Informations techniques

Forme juridique :	Contrat d'assurance de groupe, financé exclusivement par des primes uniques successives.
Organisateur :	La société
Bénéficiaire :	L'affilié
Durée :	Se clôture au plus tôt à 60 ans et au plus tard l'année des 65 ans de l'affilié
Rendement :	Save Green : 3,25% garantis + participations bénéficiaires Save Blue : 0% garanti + participations bénéficiaires
Frais de gestion :	Entre 0,20 et 1% en fonction de la prime moyenne
Fiscalité :	<p>Votre société peut déduire comme charges professionnelles toutes les primes payées dans le cadre de Swiss Life TopPerformance Plan. Toutefois, les pensions légales et extralégales, exprimées en rentes annuelles, ne peuvent pas dépasser 80% de la dernière rémunération brute annuelle normale. Il n'est pas tenu compte des contrats souscrits à titre individuel.</p> <p>Une taxe d'abonnement de 4,4% est due sur les primes vie et décès. Une taxation distincte de 16,5% (ou 10% sous certaines conditions) est applicable au capital à terme après déduction d'une retenue INAMI de 3,55% et d'une cotisation de solidarité de 0 à 2%.</p>